

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2021  
Le quorum n'ayant pas été atteint le 08 décembre  
2021  
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la  
Lys le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,  
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,  
Ledoux, Méquignon, Perin,

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel  
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 39-21

**DECIDE**

- d'approuver la décision modificative n°2 qui fait apparaître un montant de dépenses de 24.019.148,48 € pour un montant de recettes équivalent ;
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat.

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

